

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 6 mai 2009

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°33

ARRÊTÉ N° 0-14486-2009

modifiant l'arrêté n° 195 du 7 novembre 2008 fixant au sein de la marine nationale la liste des autorités militaires de premier niveau et des autorités militaires de deuxième niveau.

Du 25 mars 2009

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « organisation, réglementation et affaires juridiques ».*

ARRÊTÉ N° 0-14486-2009 modifiant l'arrêté n° 195 du 7 novembre 2008 fixant au sein de la marine nationale la liste des autorités militaires de premier niveau et des autorités militaires de deuxième niveau.

Du 25 mars 2009

NOR D E F B 0 9 5 0 6 8 7 A

Texte modifié :

Arrêté n° 195 du 7 novembre 2008 (BOC N° 46 du 5 décembre 2008, texte 7. ; BOEM 144.1).

Référence de publication : BOC N°14 du 6 mai 2009, texte 33.

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté n° 195 du 7 novembre 2008 fixant au sein de la marine nationale la liste des autorités militaires de premier niveau et des autorités militaires de deuxième niveau,

Arrête :

Art. 1^{er}. Au point 2. de l'annexe de l'arrêté susvisé, ajouter les lignes suivantes :

Antenne EMM/SIAG (système d'information d'administration et de gestion).	Chef de l'antenne EMM/SIAG.	Sous-chef d'état-major « ressources humaines ».
Centre fonctionnel des systèmes d'informations SIAG (CFSI/SIAG).	Chef du centre fonctionnel des systèmes d'informations SIAG.	
Centre informatique des applications métiers (CIAM).	Chef du centre informatique des applications métiers (CIAM).	
Antenne technique Lamalgue.	Chef de l'antenne technique Lamalgue.	

Art. 2. Au point 3.1. de l'annexe de l'arrêté susvisé, supprimer la ligne suivante :

Centre informatique du commissariat de la marine.	Chef du centre informatique du commissariat de la marine.	
---	---	--

Art. 3. Supprimer le point 3.3. de l'annexe de l'arrêté susvisé.

Art. 4. Au point 4. de l'annexe de l'arrêté susvisé, supprimer la ligne suivante :

Centre de traitement de l'information pour les ressources humaines.	Commandant du centre de traitement de l'information pour les ressources humaines.	
---	---	--

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Pierre-François FORISSIER.